

# MOUVABLE



RÉGION  
AQUITAINE



BORDEAUX  
MÉTROPOLE

## Conseil de mobilité

Jeudi 17 septembre 2015

IUT Michel de Montaigne – Institut du journalisme  
Amphithéâtre 1

## Concevoir autrement les pôles d'échanges

### Programme



## **Programme**

- 13h30**                    **Accueil des participants**
- 14h-14h15**            **1/ Accueil**  
Pierre Langrand – Président de Movable
- 14h15-15h00**        **2/ Projet City Hub : Chercher l'efficacité des pôles d'échanges**  
Floridea di Ciommo - Coordinatrice du projet européen de recherche « City Hub »
- Ce projet européen vise à contribuer à la conception et l'exploitation de systèmes de transports publics intermodaux sans soudure, intelligents, propres et sûres, en même temps, comment ces échanges devraient être conçus afin d'assurer que les groupes cibles «vulnérables», à savoir les personnes âgées, jeunes, personnes physiquement et mentalement handicapées peuvent adéquatement passer d'un mode à l'autre
- 15h00-15h30**        **3/ Améliorer les pôles d'échanges de la métropole**  
Antonio Gonzalez-Alvaez - Directeur d'équipe a'urba
- L'amélioration de l'intermodalité est un levier fondamental pour amener de nouveaux usagers vers les transports publics. Notamment à ce qu'ils trouvent simplement une réponse fiable et rapide correspondant à leurs besoins. Des enquêtes ont été menées sur plusieurs pôles de l'agglomération bordelaise qui permettent de dégager des pistes d'action pour les autorités organisatrices de transport.
- 15h30-16h00**        **5/ Séance de questions - réponses**
- 16h00-16h30**        **4/ Structurer la qualité de service au sein des pôles d'échanges**  
Bruno Gazeau – Président de la FNAUT
- Catalyseur de services les pôles d'échanges sont des maillons essentiels d'un réseau de transport quelque soit son échelle. Malgré les efforts importants des AOT, un besoin de simplification des messages destinés aux usagers (signalétiques communes, aménagements identifiables...) doit être poursuivi pour encourager et accompagner les usagers dans leurs déplacements. Revenant sur leurs attentes, il est à souligner que les pôles d'échanges sont à aménager au travers de chartes, de labellisation qui restent encore à inventer et à partager à l'échelle des agglomérations.
- 16h30-16h45**        **5/ Séance de questions - réponses**
- 16h45**                    **6/ Conclusions**